L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAU, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE 19 OCTOBRE 1884.

La transmissibilité, par voie héréditaire, des divers caractères physiques et intellectuels.

Les faits de transmissibilité par voie héréditaire des divers caractères physiques ou intellectuels présentent la plus grande importance pour le naturaliste et pour le philosophe. Le nombre des observations n'en a pas diminué l'intérêt. Sans doute, nos connaissances sont fixées depuis assez longtemps dans leurs traits généraux. Nous savons que tous les caractères, que toutes les particularités, même les plus minimes, du corps et de l'esprit peuvent devenir héréditaires, et nous savons qu'elles ne le sont pas également héréditaires. Nous savons que l'hérédité peut franchir une ou plusieurs générations; et nous le désignons alors sous le nom d'*atavisme*.

L'importance des faits observés n'est nullement en rapport avec celle des caractères transmissibles. L'hérédité d'une particularité de détail, sans retentissement apparent sur l'organisme, est plus intéressante à étudier [nous parlons pour le naturaliste et non pour le médecin], si elle est nette et d'observation facile, que celle des déviations de la colonne vertébrale, qui peuvent dépendre de tant de causes accidentelles.

Mais les études les plus fructueuses sont celles qui ont trait aux caractères de race, à ceux qui s'observent chez des quantités d'êtres; tels sont par exemple, chez l'homme, parmi les caractères dits ethnologiques, ceux qui ont rapport à la couleur des cheveux. Mais si la constatation du fait en lui-même est fort aisée, celle de son hérédité et surtout de son atavisme l'est beaucoup moins. Car la couleur des cheveux change avec l'âge, et ce n'est guère que vers vingt ans qu'elle est définitive; il en résulte qu'il comprendra des enfants avec leurs parents et grands-parents, et assez souvent impossible, sans parler de la calvitie et surtout de la canitie qui viennent la compliquer.

L'observation de la couleur des yeux est plus sûre: la coloration définitive de l'iris s'opère très vite, au plus tard; elle ne change pas dans la vieillesse; enfin, il n'est pas possible d'agir sur elle artificiellement.

Notons que cette couleur est un caractère ethnique important. La grande enquête faite en Suisse, qui a porté sur 188,000 enfants de plus de onze ans, a montré que dans les deux tiers des cas les yeux bruns coïncident avec des cheveux bruns ou noirs, et les yeux bleus et gris avec des cheveux blonds.

M. Alph. de Candolle s'est attaché à cette étude et en a tiré d'importantes conclusions.

Il n'a fait porter ses recherches que sur les yeux bruns, d'une part, et, de l'autre, les yeux bleus, gris-bleus et gris bleus ou gris, il y a cependant une proportion très-élevée d'unions bicolores.

Il résulte de ceci que les yeux bruns envahissent de deux manières: par le nombre supérieur des personnes à yeux bruns qui se marient et par la production plus fréquente à la suite des unions bicolores.

Considérant d'abord avec lui l'hérédité chez les individus dont le père et la mère ont les yeux de même couleur [concolores]

Sur 221 individus dont les parents avaient leyux bruns, 177, soit. 80 p. 100, les avaient de même couleur. Sur 357 individus à parents à yeux bleus, gris-bleu ou gris, 334 [94 p. 100] ressemblaient à leurs parents. Ainsi, au total, sur 578 cas observés, il s'est trouvé 511 individus, soit 88 4 p. 100, semblables à leurs parents, et seulement 67, soit 11.6 p. 100, dissemblables.

L'explication de ces dissemblances si peu nombreuses paraît devoir être trouvée dans l'atavisme. Ainsi, pour 7 Genevois chez lesquels M. de Candolle a pu observer les aïeux, quatre avaient leur grand-mère maternelle et deux leur grand-mère paternelle de même couleur qu'eux. D'une manière générale, les exceptions à l'hérédité de première génération se sont présentées plus souvent dans la population de Genève, très-mélangée quant aux couleurs d'yeux, que dans celle d'Allemagne, où les yeux bleus prédominent: ici l'atavisme coïncide avec l'hérédité; là il peut la troubler.

L'étude des individus dont le père et la mère ont les yeux de couleur différente [bicolores] est plus intéressante encore.

Sur 486 enfants ayant des pères à yeux bruns, 262 [53 9 p. 100] avaient yeux bruns. Sur 630 dont les mères avaient les yeux bruns, 356 [56.9 p. 100] étaient de même couleur. Au total, sur 1,116 cas, les yeux bruns s'étaient transmis 617 fois, soit dans 55.3 p. 100 des cas.

Conséquemment, les yeux de la grande bleue s'étaient transmis 499 fois, soit dans 44 p. 100 des cas. Bien moins souvent, par conséquent que les yeux bruns.

Si l'on examine les rapports de ressemblance avec le père ou la mère, on trouve que sur 1,116 enfants de parents bicolores, 535 [48.8 p. 100] ont la couleur des yeux de leur père, et 581 [51.2 p. 100] de leur mère. Les fils ont 47 p. 100 de la couleur du père, les filles 49 5 p. 100. Ainsi, c'est la couleur des yeux de la mère dominant le plus souvent, surtout aux garçons.

Revenons à la prédominance de la transmission des yeux bruns. Elle correspond, d'après les résultats de la grande enquête suisse, avec une prédominance du type brun dans son ensemble, qui gagne ainsi sur le type blond.

Ce gain est plus considérable dans la Suisse romande [56.3 p. 100], où il y a une forte proportion d'aucé res à yeux bruns dont l'influence atavique se fait sentir en outre. Il est relativement faible en Allemagne [52 5 p. 100] où l'atavisme ramène surtout des yeux bleus ou gris.

Les proportions des mariages mixtes quand a la couleur sont également à considérer dans ces questions

Ainsi, dans la Suisse romande, 42 p. 100 des hommes et 44 p. 100 des femmes ont les yeux bruns. Donc, sur 225 couples, il devrait y avoir 136 hommes et 143 femmes, soit 279 individus ayant les yeux bruns. Or, M. de Candolle en a trouvé 324. Ainsi les bruns se marient davantage que les autres.

En Allemagne, la rareté des yeux bruns devient un titre de faveur, et leur ingénuité s'en ressent. C'est ce qui explique comment, dans une population où les neuf dixièmes au moins sont à yeux bleus ou gris, il y a cependant une proportion très-élevée d'unions bicolores.

Il résulte de ceci que les yeux bruns envahissent de deux manières: par le nombre supérieur des personnes à yeux bruns qui se marient et par la production plus fréquente à la suite des unions bicolores.

Ces unions bicolores paraissent être favorables au développement de la population. Dans la Suisse romande, elles donnent une moyenne de 3.18 enfants de plus de dix ans, les concolores n'en ayant que 2.70. En Allemagne, les moyennes sont 3.07 et 2.90. Ainsi, les unions bicolores sont plus fécondes en produisant des enfants qui survivent davantage.

Quant aux unions concolores, il semble qu'il y ait encore avantage pour les brunes. Celles-ci, en effet, donnent une moyenne de 3 07 enfants, tandis que les blondes n'en ont que 2 72.

Telles sont les principales observations rapportées dans le très-succinct mais très-intéressant mémoire de M. de Candolle. Il conviendrait, avant d'en accepter toutes les conclusions, de recueillir un plus grand nombre de faits. Mais leur ingéniosité et la finesse des déductions font le plus grand honneur à l'esprit d'analyse du savant genevois, digne héritier—comme il sont tant l'abas—d'un nom illustre.

On pouvait voir, dernièrement, aux Folies-Bergère, à Paris, une illusion d'optique: *le femme sans corps*. Dans son dernier numéro, la *Nature* nous explique comment se produit cette illusion d'optique. A une très faible distance des spectateurs, on aperceivait un buste de femme, coupé aux hanches, et reposant sur le banc d'une petite escarpolette;

Cette femme est vivante; de plus, sous l'impulsion du Barnum, l'escarpolette oscille, se déplace latéralement. A un moment, la femme saisit les cordes de l'escarpolette; la montrent retire le buste de celle-ci, et l'enfoncit le corps restar suspendu pendant quelques instants. Le spectateur passe une baguette sous le buste et autour, et montre qu'il est complètement isolé." Où est le corps? C'est la question que se pose chaque spectateur.

Tous les peintres savent que, dans un tableau fortement éclairé, les blancs et les couleurs claires ressortent, aux dépens des demi-teintes et des couleurs sombres: elles "accrochent la lumière", et cet effet est d'autant plus sensible, que la lumière est plus vive.

Cette différence de visibilité, qui se fait sentir quand l'éclairage des deux objets est le même, sera naturellement, encore plus considérable, si l'objet blanc est en pleine lumière et l'objet sombre dans l'obscurité. Or, c'est sur cette constatation—digne de M. de La Palisse—que semble basé le truc du *docteur Lynn*.

La partie inférieure du buste que l'on aperçoit, est un mannequin, sur lequel vient reposer le haut du corps de la jeune femme: celle ci est étendue, à peu près horizontalement, sur un appareil, sorte de hamac, pouvant osciller et suivre le mouvement de l'escarpolette. Toute cette partie est cachée par des draperies noir mat, disposées de façon à n'accrocher la lumière sur aucun point. Le buste et l'escarpolette reçoivent un éclairage très intense; si l'on joint à cela six lampes à gaz, avec de puissants réflecteurs placés en dehors du spectateur, on comprendra que celui-ci est en quelque sorte, ébloui par tout ce qui frappe ses yeux au premier plan, et qu'au-delà il n'aperçoive absolument rien..... si ce n'est un fond noir.

Des actes, d'un incroyable vandalisme se sont passés, récemment, dans une commune de la Haute-Vienne, le petit bourg de Nieul, France.

La Société colombophile des Corrèze limousine venait de procéder à un lâcher de 500 pigeons voyageurs. Il faisait un brouillard épais; les pauvres volatiles, aveuglés par le mauvais temps, se posèrent d'abord sur les arbres et sur les toits du voisinage, pour chercher leur orientation.

Alors, plusieurs habitants eurent la fantaisie de tirer sur les pigeons. Ils s'armèrent de fusils de chasse et commencèrent le carnage. Un seul de ces forcenés, malheureusement, a pu être surpris en flagrant délit.

Il a été traduit devant le tribunal correctionnel de Limoges, sous la double prévention de délit de chasse en temps prohibé et de tentative de vol.

Le tribunal l'ayant acquitté des deux chefs de l'inculpation, le ministère public a fait appel de ce jugement.

Infirmant cette décision, la Cour a renvoyé le prévenu du chef de délit de délit de chasse, mais l'a condamné pour vol.

"Attendu, dit l'arrêt, que le fait de tuer des pigeons appartenant à autrui pour en les approprier en dehors des époques où ils sont considérés comme gibier par l'article 2 de la loi de 1789 constitue le délit de vol, même lorsqu'il a eu lieu sur le terrain de celui qui les a tués;

"Attendu que des faits de ce genre doivent d'autant plus être réprimés que les pigeons-voyageurs, qui peuvent être appelés à rendre les plus grands services, sont en quelque sorte confiés à la foi publique et doivent être protégés,

"Attendu qu'il existe dans la cause des circonstances très atténuantes."

Par ces motifs, la Cour a condamné le délinquant à 16 fr. d'amende et aux dépens.

La Cour a raison de le dire: les pigeons-voyageurs sont confiés à la foi publique. Il y a au Jardin des Plantes, auprès du bassin des crocodiles, un écriteau portant ces mots: "Les crocodiles sont mis sous la sauvegarde du public." Les pigeons-voyageurs, si utiles et si parfaitement inoffensifs, méritent bien le respect dont on entoure les sauriens massacrés et rammolis du Jardin zoologique.

Gavroche voit passer un homme fort grand, qui, du haut de sa grandeur, le toise avec dédain.

—Pas de doute. C'est l'assassin s'écria le juge d'instruction. Et de quel côté s'est-il dirigé?

—Je l'ai suivi des yeux jusqu'au Chapitre, puis il a tourné à droite, du côté des Allées, et a disparu tout à coup.

—Ah! voilà encore un renseignement précieux! Est-ce bien tout ce que vous savez?

—Oui, monsieur, malheureusement.

—C'est bien, vous pouvez également vous retirer pour aujourd'hui, madame, mais je vous ferai appeler de nouveau, quand j'aurai besoin de vous.

Dès que les deux femmes furent parties, le magistrat se tourna vers le commissaire.

—Voici la nuit, dit-il. Pousser plus loin notre enquête est impossible. Veuillez envoyer chercher une civière et faire mettre ensemble toutes les pièces à conviction. On transportera à la Morgue le corps de cette femme, sur laquelle le docteur voudra bien pratiquer l'autopsie et nous adresser un rapport détaillé. Aussitôt que ce rapport nous sera parvenu, nous reprendrons l'enquête.

Un agent se détacha sur-le-champ pour aller chercher la civière.

—Vous, monsieur le commissaire, continua le juge d'instruction, vous ferez dès demain matin à la mairie les démarches nécessaires pour obtenir l'état civil de cette fille et vous m'en apporterez le résultat au parquet.

—Je n'y manquerai pas, promit le commissaire, en s'inclinant.

—Maintenant, fit le magistrat embarrassé, qu'allons-nous faire de l'enfant?

Philippe était toujours là.

Il avait entendu les ordres que le juge d'instruction venait de donner et n'avait pas été matère d'un tressaillement nerveux, quand il avait été question de transporter à la Morgue le cadavre de la jeune femme.

Il avait évidemment pour ces sortes d'exhibitions un sentiment de répulsion bien avéré. L'idée que le corps au de cette pauvre fille allait être exposé en public et servir peut-être de risée à quelques sinistres farceurs lui donnait le frisson.

Cependant il n'était pas en son pouvoir d'entraver l'action de la justice. Il ne souleva donc aucune objection. Mais il s'agissait de l'enfant à présent. C'était autre chose!

Philippe, tout entier aux impressions douloureuses que ce drame épouvantable lui avait causées — émotions dont on comprendra plus tard les angoisses — avait assisté pour ainsi dire inconsciemment à ce qui se passait.

Il plaignait la mère de tout son cœur, mais il ne songeait même pas à l'enfant. En effet, qu'allait-on faire de cette pauvre petite fille, que son père avait abandonnée et qui, maintenant, n'avait même plus de mère?

Le commissaire de police, lui, ne s'était pas ému pour si peu. A la question du juge d'instruction, il répondit tranquillement:

—Je vais l'emporter et la faire admettre d'urgence à l'hospice des Enfants-Assistés.

Il avait raison. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire.

Et pourtant, cette phrase entra dans le cœur de Philippe comme la lame d'un poignard.

—Pardon, monsieur, dit-il d'une voix hésitante, mais est-ce qu'il n'y a pas moyen de faire autre chose pour cette enfant que de la mettre aux Enfants-Trouvés?

—Non, mon ami, puisque nous ne lui connaissons aucuns parents.

—Il faudrait donc absolument qu'elle fût réclamée par un membre de sa famille?

—Non pas absolument, mais il faudrait au moins qu'elle fût réclamée par quelqu'un jouissant d'une honorabilité bien établie et pouvant justifier de moyens d'existence suffisants.

—N'est-ce que cela? s'écria joyeusement Philippe. Alors, je la réclame, monsieur le juge.

—Vous? demanda le magistrat étonné.

—Oui, monsieur, moi. Oh! vous pouvez vous renseigner, allez, je ne le crains pas.

—Je ne doute pas de votre honorabilité, mon ami, mais je m'imagine que vous ne soupçonnez pas l'étendue des sacrifices que vous vous imposez.

—Quels sacrifices? demanda naïvement le brave ouvrier.

—Vous êtes portefaix, m'avez-vous dit?

—Et je m'en vante, oui, monsieur, fit-il en se rengorgeant.

—Donc, vous êtes occupé depuis le matin jusqu'au soir.

—Naturellement.

—Alors comment donnerez-vous à une enfant de dix mois les soins dont elle a besoin?

—Ah! bon. N'est-ce que cela qui vous inquiète? Alors, rassurez-vous, monsieur le juge. Ne vous ai-je pas dit que ma mère demeurait avec moi? Eh bien! Est-ce que ma mère ne peut pas le soigner, cette petite? Est-ce que vous trouvez que la bonne femme a perdu son temps, en faisant de moi le gars que vous voyez?

—Assurément, non, avoua le magistrat, souriant, malgré lui; mais il faudrait savoir avant tout si votre mère consentirait....

—Oh! s'il n'y a plus que cela qui vous arrête, ce sera bientôt fait.

A ces mots, il traversa rapidement la chambre, s'élança sur le carré et alla frapper à la porte qui se trouvait immédiatement en face du logement occupé par la victime.

Un drame dans une voiture! Les nombreux promeneurs qui parcourraient, dernièrement, le cours Boïeldieu, à Rouen, vers deux heures de l'après-midi, ne se sont pas doutés, au moins pour la plupart, qu'un événement sanglant venait de se produire à quelques pas d'eux. Une voiture de place longeait le quai. En face de l'hôtel d'Angleterre, le cocher entendit une détonation; se se rendant pas compte de ce qui se passait, il détourna la tête. Une seconde détonation retentit au même instant. Plus de doute, elle partait de la voiture, dont les panneaux étaient fermés. Il se pencha et aperçus le voyageur qu'il conduisait, affaissé sur la banquette, le visage et les vêtements tout ensanglantés.

Le cocher fouette son cheval et courut en toute hâte prévenir le commissaire de police, M. Fauchon. Le voyageur respirait, bien qu'ayant la mâchoire fracassée et la gorge percée de deux balles. Son revolver était tombé à ses pieds M. Fauchon ordonna au cocher de conduire le malheureux à l'Hôtel Dieu. C'était ce qu'il y avait de plus pressé à faire.

A l'arrivée à l'Hôtel-Dieu, le blessé vivait encore; mais un râle affreux lui secouait la gorge; il était évident que son état était désespéré.

Il a pu, néanmoins, raconter sa triste histoire. On a su qu'il était employé dans une maison de commerce de Rouen. C'est un chagrin d'amour qui l'a, paraît-il, poussé à cette extrémité: une jeune fille qu'il aimait se serait, aurait-il dit, suicidée tout récemment, et il n'aurait pas voulu la survivre.

La famille de ce malfortuné jeune homme—il n'est âgé que de vingt-deux ans—habite une ville voisine de Rouen.

Le service des secours publics de Paris vient de publier la liste des personnes secourues d'urgence, en 1883, pour cause d'accidents ou pour affections ayant nécessité des secours immédiats. Il résulte de ce relevé que le nombre des blessés, 759 personnes ont reçu des secours, tant à Paris que dans la banlieue, dans les conditions ci dessus énoncées.

Le nombre de 759 personnes secourues se décompose comme suit par nature d'accidents:

208 pour plaies à la tête; 111 pour plaies diverses, 101 pour plaies contuses; 23 pour fractures de membres; 3 pour plaies produites par des balles de revolver dans les rues; 31 pour attaques d'épilepsie; 102 pour submersion!!

Le même travail nous apprend que les blessures et contusions ayant nécessité les secours ont été produites: 31 fois par des chevaux, 56 fois par des voitures 85 fois dans des chutes accidentelles, 107 fois dans des rixes, 81 fois pendant l'ivresse, 40 fois par des attaques nocturnes et 2 fois par des chiens.

Pour les 192 submersions constatées, 85 ont été reconnues comme étant volontaires, 31 causées par l'ivresse, et 51 involontaires.

Un détail à noter en ce qui concerne les noyés: 9 seulement n'ont pu être rapprochés à la vie, ayant séjourné dans l'eau de 20 à 25 minutes. Les noyés que l'on a pu sauver avaient séjourné sous l'eau: 16, 5 minutes; 6. 7 minutes; 2, 8 minutes; 2, 10 minutes et 2, 19 minutes.

L'attitude assez singulière d'un certain nombre d'académiciens en présence de la candidature de Leconte de Lisle, nous remet en mémoire, dit l'*Événement*, une anecdote dont Brizeux, le délicat poète breton, aurait eu le malheur de faire le héros.

Il y avait quelque trente ans que l'auteur du poème de *Marie* était connu et apprécié des lettrés lorsqu'il s'avisa de se présenter à l'Académie française.

Force lui fut, naturellement, de faire les visites académiques indispensables en cette circonstance.

Il se présenta chez M. Guizot, et, après avoir décliné ses noms et qualités, indiqua au rival de M. Thiers le motif de sa visite. Le célèbre ministre qui prononça un jour en pleine Assemblée ces mémorables paroles: "Enrichissez-vous!" se recueillit un moment, puis dit au chantre de *Marie*:

— Vous vous nommez Brizeux?

— Oui, monsieur.

—Et... qu'est-ce que vous avez fait? Le poète breton demeura interloqué.

—Brizeux... Brizeux, murmurait Guizot, je crois bien que je ne vous connais point, même de nom.

—Cependant, répondit Brizeux, j'ai, depuis une trentaine d'années, produit nombre d'œuvres et, sans être extrêmement volumineux, j'ose dire que mon œuvre, si modeste qu'elle soit, a pris une assez considérable place au milieu de nos poètes contemporains.

—Ah! fit Guizot. Puis, brusquement: Etes-vous riche?

—Dame! répondit Brizeux en souriant, quinze cents francs de rente..... tout au plus.

Alors, impossible, répartit l'homme d'Etat..... immortel. Les académiciens doivent, pour faire bonne figure, posséder une situation indépendante.

Bien que très-riche demi-siècle se soit écoulé depuis cette époque, on pourrait supposer que le cas de Brizeux peut quelque peu s'appliquer à Leconte de Lisle, on peut être encore trouvé—on l'auteur des *Poèmes barbares* trop *indépendant*.

Un douloureux et émouvant suicide;

M. Pierson, chef du matériel des docks de Saint Ouen, France, avait perdu, il y a deux ans, une fille qu'il adorait. Son désespoir fut immense. Ses amis le voyaient, peu à peu, s'étioler, s'éteindre sous leurs yeux.

Le pauvre père, las de souffrir, voulait aller rejoindre l'enfant chérie qu'il pleurait. Il lui fit un bouquet des fleurs qu'elle aimait, autrefois, et se dit qu'en mourant sur sa tombe, de joli bouquet à la main, il ferait bien plaisir à la pauvre chérie..... Il partit.....

Il ne revint pas. Le lendemain cette disparition fit le tour de la ville. Pierson tenta d'assaillir le mur; il n'eut pas la force de le faire.

Il entra, alors, chez un marchand de vin, où il écrivit une lettre de quatre pages, lettre navrante, dans laquelle il mit toute son âme, exhiquant son désespoir ardent de retrouver son enfant chérie, pleurant son impuissance de ne pouvoir, avant de mourir, embrasser, encore une fois, la terre sous laquelle on l'avait bachée..... Il remit cette lettre à un garçon boulanger qui partait pour sa tournée de distribution dans la commune. Puis il retourna au cimetière, jeta son bouquet par-dessus le mur et se fit sauter la cervelle.

Une anecdote sur Corneille,

L'auteur de Milite, après avoir donné le Cid, se vengea comme on sait de la jalousie acharnée du cardinal de Richelieu en offrant successivement à l'admiration de ses contemporains, les Horaces, Cinna, Polyeucte et Pompée.

Il travaillait à sa nouvelle tragédie, Rodogune, quand il apprit la mort du cardinal de Richelieu.

—Votre rival est mort, lui dit-on, et ce n'est pas sa tragédie de Mirame qui rappellera son nom à la postérité.

—En effet, répondit doucement Corneille. Mais il laisse deux tragédies supérieures.

—Inédites?

—Non pas.

—Et elles se nomment?

Alors Corneille, avec un sourire amer:

—Montmorency et Cinq-Mars.

Retour de bain de mer.

—Je ne comprends pas, cher ami, l'habitude que tu as prise d'aller te faire dévorer tous les étés au bord de la mer.....

—Mon bon..... auprès de l'Océan, les culottes paraissent moins salées!

Sur le boulevard.

—Pourquoi si pressé, mon ami?

—Georges s'est marié hier. Et je pousse chez lui, lui présenter mes compliments pendant qu'il est encore dans sa lune de miel.

Le médecin à l'un de ses clients:

—Vous mangez trop, vous fumez trop vous..... enfin, vous faites trop d'excès.

—Mais, saperlipopette! avec tout cela, j'ai quatre-vingt cinq ans!

—Eh bien! vous en auriez, peut-être, quatre vingt-dix.

Calinard est au cirque. Une famille d'acrobates des deux sexes est en train d'accomplir l'exercice dit de l'échelle humaine. Un jeune gaillard vigoureux supporte le poids de la pyramide.

—Si j'avais une fille, dit Calinard à son voisin, je la donnerais à ce jeune homme. J'aimes les fils qui soutiennent leur famille.

Dialogues du boulevard:

—Alors, c'est là ce fameux livre de X..... dont on a tant parlé avant sa publication? Mais il n'y a ni style, ni observation, ni imagination, ni quoi que ce soit. Qu'est ce qu'il a donc mis dedans!

—Il a mis dedans le public, parbleu!

Des mécéfeurs causent lexicologie:

—C'est curieux comme aujourd'hui l'on puise les formes de la conversation dans le domaine du vêtement. Ainsi, on dit: j'ai remporté une veste, j'ai attrapé une culotte, j'avais mon pitmot, j'ai reçu une paire de calottes!

Un jeune naturaliste va publier un poème intitulé: Patréfaction.

—En vieux un titre! s'écrie un ami.

—Excellent. Qui veux-tu trouver de mieux pour indiquer que le livre sera plein de vers?

Un croquis de chasse du *Journal amusant*:

Lascons se passe au bord d'un étang.

—Ta m'ont dit: Restez là, c'est ici le passage des panoramas (des oiseaux très-rares!) ; or, je ne vois pas un seul de ces volatiles, si ditre que j'ai des chaussures qui prennent l'eau!—J'crois plutôt que c'est le passage du saumon.

Sur la terrasse d'un café du boulevard. Un voyou tout effiloqué offre aux consommateurs et aux passants des billets de loterie:

—Mesdames et messieurs, un demi-million pour un franc.....

M Prudhomme, avec dignité et bonhomie:

—Mon ami, gardez vos billets, je m'en tiresse trop à votre position, qui ne me garait pas très brillante, pour vous priver d'une telle chance de fortune!

Entendu à la correctionnelle:

—J'étais dans l'omnibus, dépose un témoin, quand tout à coup je sentis la main de monsieur qui se glissait maladroitement dans ma poch-

Le prévenu (bondissant).—Monsieur le président, faites-moi respecter.

En correctionnelle:

Le président—Vous persistez à cacher votre profession, accusé?

L'accusé [timidement]—Dame! puisqu'elle n'est pas avouable!

Au concert. Un baryton bâti comme le pont Neuf entonne un air de bravoure qui fait trembler les vitres de l'établissement.

Deux personnes expriment leur opinion sur le chanteur:

—C'est un Farre.

—Oui..... de la Halle.

Les concierges ne sont pas tenus de parler correctement. Mme Cardinal habitait alors le journal à haute voix dans sa loge:

"On a donné au général Brière de l'Isle le grand accordéon de la Légion d'honneur!

L'autre jour, un journal énumérait, d'après des documents chinois, c'est à dire d'une authenticité plus que douteuse, les troupes de terre et de mer dont pourrait disposer au besoin l'empire du Milieu.

Le rédacteur avait intitulé son article: *Les forces de la Chine;* mais les compositeurs ont pensé sans doute qu'ils étaient plus dans le vrai en imprimant les *farces* de la Chine.

Et, ma foi, les compositeurs pourraient bien avoir raison.

Un grand financier vient de se couper un blason pour mettre sur sa voiture.

—Comment est il?

—D'argent, sur fonds d'autrui.

Plusieurs moyens ont été préconisés pour obtenir un développement anormal des artichauts. On voici un dont on m'a réussi aussi très bien.

Aussitôt qu'une pomme est formée, incisez longitudinalement la tige qui la porte, à 5 ou 10 centimètres au-dessous, de façon que la fente ait 5 ou 6 centimètres de longueur; dans cette dernière placez un petit coin au bois pour la tenir ouverte, puis relevez en sapnchon les feuilles au dessus des fronts, et liez de manière à former une enveloppe laissant à l'artichaut la possibilité de prendre toute sa croissance.

On peut aussi faire sur la tige une légère incision circulaire.

L'une et l'autre opération ont pour résultat d'arrêter la sève descendante et de la concentrer dans le corps de l'artichaut.

On peut aussi améliorer la qualité de ce légume en le recouvrant d'un morceau de drap noir bien épais qu'on attache ai-dessus. Poussant à l'abri de la lumière, la pomme devient presqu'entièrement blanche et est bien meilleure.

La circulaire du fameux Manteuffel a porté à son comble la haine des patriotes alsaciens.

L'autre jour un Alsacien prussien, nouvellement débarqué, cherchait à s'orienter dans les rues de Strasbourg. Ne rencontrant pas son chemin, il s'adressa à un homme dont l'aspect indiquait une position modeste et lui demanda, dans sa langue maternelle, la rue de.....

Le Strasbourgeois lui répondit en français:

—Je n'comprends pas l'allemand!

Tout le monde sait que, par excès de jalousie, les Chinois rapetissent les pieds des Chinoises au point de les empêcher de marcher.

De là ce dialogue:

M. Joseph Prudhomme.—L'expédition des Français en Chine aura, au moins, en ce sens, un résultat moral.

Mme Prudhomme, née Anastasie.—Laquelle donc?

M. Joseph Prudhomme.—Celle de nous apprendre à empêcher les Parisiennes de courir.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 18 octobre 1884.

COMPTOIR D'ESCOMPTES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$1,417,477 00	$210,592 90
Même temps la semaine dernière.....	1,326,878 00	129,066 00

ARGENT AMERICAIN

Argent américain (étalon)..... au pair	
Prix de l'argent en lingots à (trade dollar).....	85c
Londres.....	50¼d

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain.....		88
Pièces de 5 francs.....	80@	
Souverains.....	4,75@	3,85
Pièces de 10 thalers.....	3,50@	—
Doublons espagnols.....	15,40	
Doublons patiotes.....	1,35	
Doublons mexicains.....	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines.	19,25@	19,40
Or de l'Amérique du Sud.....	80c par oz	
Or mexicain.....	4,60@	4,75
Or de la Californie.....	7@8 0/0 d'escompte	
Or américain, poids léger.....	95@	99
Or américain, monnaie.....	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

L'argent est ferme.

Prêts sur demande: aux banques 7 à 8 pour cent; en sphère des banques 7 à 8 pour cent.

Les taux d'escompte en sont comme suit

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
Id. de A1.....	8 "
Prêts sur garanties collatérales..	8 "
Hypothèque A1.....	7 à 8 "

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 93¾ à 93⅞.

Le STERLING est ferme.

Connaissement de navire et A1		
Traites de banques (comptant)	478½ à 479½	
Id. (sommes faites)	481	
Traites de banques (sommes courtes)	481½	

Les FRANCS sont faciles.

France de commerce.....	5,36⅞ à 5,28¾	
Traites de banques.....	nom.	
Soixante jours.		

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.

Traites de commerce à 75 à 50c d'escompte.

Les banques tirent des chèques à $1 09 de prime par $1,000.

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	Offre	Demande
U S 4 0/0 ici.....		
do à Londres.....	23¾	

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau 11 A. M.

10 actionnaies Slaughter House Co..... 35
5 actions du N O City & Lake RR Co..... 100½
1,000 City gas. certificates..... 55
La Consola 63⅝ à 64⅝ Premiums 83⅞ 84⅜
Bureau à 2 P. M.
La Consola 63⅝ Premiums 83⅞ 84⅜

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.....	100		
Citizens.....	100		85
Germania Nat onal.....	100		
German & Savings.....	1,00		
Hibern & National.....	100	125	
Louisiana Nat onal.....	100		122
Metro. Loan & Savings.....	100		
Mutual National.....	100		126½
N O National.....	100	251	
People's.....	50	52	59
State National.....	100		
Union Nat onal.....	100	108	110
Whitney National.....	400	101½	106
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.....	100	95	100
Factors and Traders Ins.....	100	79	82½
Firemen's.....	25		75½
Germania Insurance Co.....	100		
Hibernia Insurance.....	100		118
Home Ins.....	40	27½	31
Hope Insurance.....	100	101	103
Lafayette.....	100	59	60
Merchant Mutual.....	100	79	
Mechanics & Traders Ins.	100	110	118
N O Gaslt Ins Co.....	50	19½	22
N Orleans Ins Co.....	50		52½
People's Insurance.....	25		28
Sun Mutual Insurance.....	100	120	126
Southern Insurance Co.....	100		96
Tentonia.....	100	126	
Chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	100	100	103½
Crescent City.....	100	100	
Canal and Claiborne.....	100	100	
New Orleans City.....	100	100½	102
Orleans.....	50		
St Charles Street.....	50	70½	71½
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co.....	100		
C C Wrestling Club.....	100		73
C C Slaughter House.....	50		35
Imp. Bonded Warehouse.....	100		
Jefferson City Gas Co.....	100		95½
Louisiana Ice Mfg. Co.....	50	20	24
La State Lottery Co.....	100		
Mobile Gas.....	100	70	80
Metairie Cemetery Ass.....	100		
N O Gas Light Co.....	100	52½	72
N O Waterworks.....	100	94	51½
2 Planters Cr. accnt Oil Co	100		
Sugar Shed Company.....	60		
Pontchartrain Ref & Sugar Co.	100		
Southwestern Brush Electric Light Co.....	100	70	80
Fonds d'état.			
Louisiana Consols.....	100	62½	64
do A 2 8s et 3s.....	64	65	
do Three (Baby bonds).....	64	64	
Bons de ville.			
Premiums.....	93⅞	84¾	
Bond to drawing and int.....	84¾		
Premium drawn number.....			
Priv ege on Premiums.....			
City 7s.....			
Consolidated 6s.....			
Consolidated Extended.....	100½		
Extended 6s.....	80	99	
do Railroad.....			
do Waterworks.....			
do Park.....			
City 6 0/0 Certificates.....	4	90	
City 6 0/0 Cts for Consol Coup	94	98	
Bons divers.			
Canal & Clarb. St RR mort.....	80		
New Orleans St Louis & Chicago RR.....			104
Jack. RR. 1st mort gold.....	105		
Jack RR. 2d mort debt.....			
Jack RR. 2d mort gold mort.	105		
N O Pacific RR. 1st gold mrt.			
St Charles Hotel Co. mort.....			
Crescent City RR. 1st 7 years			
N O C y RR Co mortgages.....	100		
St Charles St RR mort 15 yr s			
N O. W. Railroad Co mrt.....			
La Ice Mfg Co mortgages.....			
Levee S Co ton Press mort.....			
Certificats et Warrants.			
State Warrants Consti 1864.....	25		
State Warrants Ordin. 1884.....	75		
Police Jury.....			
School Cts.....	13½	40	
City Scrip, old.....			
do new.....			
Jan. In Ore. on State Consols			
Cts. finis en vertu de l'acte 93 du 1880.....			
Unsold State Coupons No 12 (Jan. 1 1884).....			30
Unsold State Coupons prior to No 2.....			
Unsold City Coupons.....			
Half paid Coupons.....			
State School warrants.....			

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 (Jroasmgs Leaves. 6 New Stock.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[Les cotes pourries marcoes du pays et étrangères sont prises des dépêches et nos statistiques de notre ou New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

AUX PLACES